

## JOURNAL DU LECTEUR

**Faire de chaque enfant un lecteur assidu** suppose de lui donner d'abord les moyens d'une relation plus intime avec le livre en privilégiant continûment sa propre réception.

L'inciter à garder la trace de cette réception, c'est en reconnaître la valeur, c'est aussi permettre à l'élève de construire son identité personnelle, et de mesurer, au fil des années et des livres, l'évolution de son imaginaire, de sa sensibilité, de son intelligence.

D'une certaine manière c'est lui permettre de **se lire lui-même au miroir qu'il garde de ses propres lectures.**

Cette trace pourra être de toute nature : dessin commenté ou non, réaction d'humeur, d'humour, d'amour, florilège de citations, portrait ou caricature de personnage(s), poème, chanson, aveu d'incompréhension ou d'émotion, relevé de mots inconnus, drôles, émouvants ou insolites, extrait de rédaction, lettre à l'auteur d'admiration ou de contestation, identification à un personnage expliquée ou non, reprise d'un épisode ou réécriture modifiée d'une péripétie ou d'un épilogue, analyse ou commentaire, pastiche ou parodie, lien avec des lectures personnelles, mise en relation de parallélisme ou d'opposition avec le vécu individuel...

Suggérées mais non imposées dans leur contenu et dans leur forme, ces traces obligatoires qui interviennent avant la lecture et l'explication en classe, en cours de séquence, ou à la fin, fournissent sur la réception réelle des élèves, sur leur processus de compréhension de lecture, sur leurs choix personnels (ce qu'ils aiment ou non, et pourquoi) des éléments inappréciables pour orienter le travail du professeur.

**Le Journal du Lecteur est évolutif au fil des années et existe pour être conservé comme un support de mémoire des lectures de l'élève.** L'élève est libre d'en faire ou non un bel objet mais il doit y être encouragé.

En fait l'expérience dans les classes, et **surtout auprès des élèves en difficulté**, prouve que le désir de « **rendre beau** » ce qui est d'abord perçu comme un brouillon ou un travail supplémentaire, est la première étape qui indique que la motivation de l'élève s'éveille, que le rapport d'identification au JDL se met en place et que ce rapport devient valorisant. L'instauration d'un dialogue ouvert et libre autour de la lecture, la circulation des écrits produits, qu'elle s'effectue à l'oral ou par tout autre moyen que le professeur choisit et régule, encouragent l'élève à souhaiter renvoyer à autrui une image de lui aussi positive que possible.

Y réussir contribue à **construire ou restaurer l'estime de soi** sans laquelle il ne saurait y avoir pour un élève de réussite scolaire ou autre.

**Impulser et développer la fonction socialisante de la lecture**, condition d'une intégration réussie et heureuse, c'est instaurer **des rituels** qui favorisent dans le cadre de la classe le dialogue et l'échange autour des œuvres lues pour en faire un enjeu de réflexion et de débat.

**La littérature est un « lieu de mémoire », à partager et à habiter ensemble.** Une lecture, même personnelle, est toujours le résultat d'un processus dialogique et collectif.

La circulation collective des expériences de lecteur fonde l'accès à une culture partagée, et permet de nourrir l'univers mental des enfants de références et d'émotions communes. Il y a mille et une façons de créer dans la classe une mémoire collective et un sentiment de familiarité avec les œuvres littéraires : *signaler une découverte, partager avec un autre lecteur du même livre ses impressions, conseiller une lecture à un camarade, à un parent, à un professeur, faire partie d'un jury de sélection, participer à un débat avec d'autres classes.*

**Mais le JDL s'ouvre aussi à toutes les lectures autres de l'enfant ou de l'adolescent et même à**

toutes ses expériences artistiques ou culturelles les plus diversifiées (spectacles, expositions, etc.)

**Constituer une bibliothèque personnelle est constitutif de l'acte de lire et de l'identité du lecteur.** Il n'y a pas de lecteur sans bibliothèque personnelle, réelle et « mentale ». Lire, c'est posséder un livre et sa lecture, lire, c'est relire et mémoriser les diverses relectures, lire, c'est relier par un lien individuel, subjectif mais nécessaire, ses livres et leur lecture. Aucun élève ne devrait quitter le système scolaire sans posséder un fond de bibliothèque qui soit le résultat individuel de ses découvertes, de ses choix, de ses apprentissages, et l'expression de ce que l'on doit bien pouvoir appeler **sa culture**.

Solliciter ses lectures passées de façon récurrente, c'est l'inciter à relire ses livres et à s'y attacher. Mais aussi l'encourager à concevoir sa bibliothèque comme une partie d'un ensemble plus vaste formé par toutes les autres bibliothèques individuelles et institutionnelles entre lesquelles la circulation est indispensable. Prêter, emprunter des livres, est aussi une activité de lecteur impénitent.

**Toutes les formes de travail qui permettent d'articuler les traces dans le JdL au livre personnel de l'élève sont à favoriser et à développer : dédicaces, ex-libris, lettrines, etc.**

### **Le rôle de l'enseignant**

Personnel, le Journal du Lecteur n'est ni intime, ni même privé. A cet égard le contrat passé avec les élèves se doit d'être particulièrement clair. **Il est destiné, au contraire, à devenir un espace et un moyen de dialogue avec l'enseignant, les camarades, et tout l'entourage affectif, familial, et social.**

Les élèves sont familiers d'une telle pratique que l'usage des « blogs » a de surcroît beaucoup développée.

Le professeur s'interdit **toute note, calquée sur sa pratique scolaire habituelle**. Ses commentaires sont d'ordre personnel et ses remarques, celles d'un lecteur, **du lecteur qu'il est et qu'il met en scène au bénéfice de ses élèves. Il s'agit donc pour lui d'être présent comme un interlocuteur, un interlocuteur curieux, ouvert au dialogue qu'il stimule, réceptif à la surprise de découvertes éventuelles.**

Certains enseignants ont d'ailleurs décidé de rédiger leur propre *Journal de Lecteur* et de le partager avec leurs élèves.

Mais le JDL est pour l'enseignant un outil précieux d'appréciation des besoins et des progrès d'un élève et de sa classe. Il l'aide à construire sa progression pédagogique, ses objets de remédiation et de soutien, à choisir les lectures à proposer, les activités à développer.

Le réinvestissement spontané par l'élève dans son JDL des acquis et des productions scolaires en matière d'écriture notamment, la demande d'intervention auprès de l'enseignant sur la correction de son expression ou sur l'usage et le développement lexical, sont des indices et des moyens d'un début de progrès à encourager et développer chez l'élève. Ils doivent être intégrés à son évaluation positive et servir à contractualiser la poursuite des efforts.

**Le va-et-vient doit être constant entre le « lire/dire/écrire » promu par l'activité du JdL et toutes les autres activités de la classe.**

Dans le cadre du socle commun, il autorise une évaluation pertinente des compétences du Lire/Dire/Ecrire à l'école et au collège, favorise la liaison intercycles et livre aisément la mesure de l'autonomie croissante de l'élève en lecture/écriture/expression.

Dans cette perspective, le rôle du professeur tout d'abord essentiel pour améliorer les capacités et les modes d'expression, peut aller en diminuant d'importance au fur et à mesure de la progression de l'élève vers l'autonomie et du développement d'un échange efficace avec ses pairs, grâce à une meilleure maîtrise de la langue et des ressources de la communication.

**Le professeur prend en tout état de cause l'engagement auprès des élèves et des familles de recourir chaque année au « Journal du lecteur » de ses élèves** et de prendre appui sur les œuvres qui y figurent pour proposer soit une séquence d'apprentissage complète, soit une activité pédagogique ponctuelle, voire un exercice d'oral individuel ou de débat collectif, d'écriture normée ou créative. Là encore, il est souhaitable de privilégier la diversité des supports, des rythmes et des modalités.

Il semble judicieux de consacrer les premières séances de l'année à un échange très ouvert sur les lectures des deux années précédentes, à une circulation régulée des Journaux du lecteur personnels des élèves pour permettre le partage des expériences et des impressions, et veiller à l'impulsion et au suivi de lectures en réseaux, au développement de cercles de lecture.

**Le professeur tente ainsi de faire percevoir à l'élève qu'il appartient à une communauté de lecteurs mais aussi qu'il s'inscrit d'un niveau à l'autre, d'un cycle à l'autre dans une démarche régulière de progression et de progrès.** On lit plus et mieux en prenant appui sur le principe de reconnaissance qui crée un double mouvement : la sécurité de la connivence, le plaisir du familier d'abord, et la surprise de la découverte, la prise de conscience de l'existence des écarts et des singularités ensuite.

Ce travail de reconnaissance qui se construit à partir des schèmes narratifs des contes ou des récits, des intrigues et des situations théâtrales, trouve sa pleine efficacité également en poésie par la reconnaissance des thèmes, mais surtout des structures, voire des formes: rythmes, répétitions, refrains, effets de rimes et de sonorités et de tout le travail d'enrichissement progressif du lexique...

On tient ici la clé d'une vraie progression de l'élève en lecture littéraire: **la capacité à découvrir et comprendre des textes de plus en plus complexes passe par la capacité à acquérir une lecture de plus en plus complexe d'un texte déjà lu.**

Par cette sollicitation nouvelle au retour et à l'approfondissement sur ses lectures, le professeur développe explicitement chez l'élève la conscience progressive d'un réinvestissement nécessaire et constant de ses apprentissages, d'une élaboration cumulative des acquis afin de l'encourager à **exercer ses facultés de concentration et de mémorisation en accroissant sa motivation.** Le réinvestissement se pratique et se mesure sur le moyen et le long terme, il n'est pas ponctuel et limité seulement à l'évaluation de la fin de séquence.

**Enfin, par l'importance qu'il accorde à ce Journal du Lecteur personnel l'enseignant implique également les familles** dans l'effort pour développer l'appétence et les compétences de lecture, les incite à participer à l'échange et au dialogue qui s'instaurent autour des œuvres lues et étudiées par l'élève, et à veiller à la tenue et à la conservation des « Journaux du lecteur », comme au développement de la bibliothèque personnelle de chacun.

Joëlle JEAN, IA IPR LETTRES AC TOULOUSE

P/° le Groupe de Travail Académique **Maîtrise de la Langue, des langues et des langages**